

LE P'TIT GRAV,

2002
2002



Revue du Comité scientifique de la LPO Touraine

Paru en 2003

Le P'tit Grav'

Revue annuelle du Comité scientifique de la LPO Touraine
Comité scientifique – LPO Touraine – 148 rue Louis Blot 37540 Saint Cyr-sur-Loire
Tél. 02 47 51 81 84
Email : leptitgrav@voila.fr

Comité de rédaction : Renaud Baeta, Nidal Issa, Julien Présent.

Comité de lecture : Renaud Baeta, Pierre Cabard, Nidal Issa, Julien Présent.

Recommandations aux auteurs :

Le P'tit Grav' publie la synthèse annuelle des observations réalisées en Indre-et-Loire, le rapport du Comité d'Homologation Départemental ainsi que le résultat des enquêtes, études et recensements réalisés en Indre-et-Loire. *Le P'tit Grav'* publie également des articles et des notes traitant de l'ornithologie de terrain en Indre-et-Loire et, en moindre mesure, de divers sujets à visée naturaliste.

Les manuscrits devront être de préférence dactylographiés et adressés sur support informatique, sous forme de fichiers *Word*. La police retenue est le Times New Roman, avec une taille 10. Les paragraphes seront indiqués par un « aller à la ligne » et une ligne blanche.

Les graphiques, réalisés de préférence sous *Excel*, ne seront pas incorporés au texte mais fournis dans des fichiers séparés.

Les photographies, aquarelles, dessins au trait, cartes, etc. sont les bienvenus (format n'excédant pas le format A4). Les originaux seront préférés aux photocopies et seront restitués à la demande de l'auteur. Les photographies pourront être présentées sous la forme de tirages papiers de format 10X15 à 20X30, ou bien sur diapositives.

L'ordre systématique, les noms scientifiques et les noms français utilisés sont ceux de la *Liste des Oiseaux du Paléarctique occidental* (Cruon & la CAF, 2003). Le nom scientifique sera indiqué, en italique, lors de la première mention de l'espèce dans le texte.

Les références placées dans le texte auront la forme suivante : (Nom, année de publication). Ces références renverront à une liste bibliographique, en fin de texte, classée par ordre alphabétique. Lorsqu'une référence comporte plus de deux noms, elle est citée dans le texte en indiquant le premier nom suivi de *et al.*, mais tous les noms d'auteurs sont cités dans la bibliographie (aucune référence non mentionnée dans le texte ne doit figurer dans la bibliographie).

Présentation de la bibliographie :

- articles :

FREMONT J.-Y. & le CHN (2002). Les oiseaux rares en France en 2000. *Ornithos* 9-1 : 2-33.

- livres :

DUBOIS J., LE MARECHAL P., OLIOSSO G. & YESOU P. (2000). *Inventaire des oiseaux de France*. Nathan, Paris.

L'adresse de l'auteur sera fournie avec le manuscrit. Si le texte est écrit dans le cadre d'un organisme, celui-ci sera cité sous le nom de l'auteur et c'est l'adresse de l'organisme qui devra figurer.

Envoi des observations :

Vos observations réalisées en Indre-et-Loire sont à transmettre à la LPO Touraine 148 rue Louis Blot 37540 Saint Cyr-sur-Loire ou par mail à touraine@lpo-birdlife.asso.fr.

Prix de vente au numéro :

7 Euros (+ frais de port non compris) à régler par chèque à l'ordre de la LPO Touraine

Photo de couverture : Petit Gravelot *Charadrius dubius*, Vouvray, Indre et Loire, mai 1999 (R. Baeta).

Autres photos : 52 Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* mâle adulte (R. Baeta), 61 Chevalier guignette *Actitis hypoleucos* (N. Issa).

LE P'TIT GRAV,

**Revue du Comité scientifique de la LPO Touraine
- Année 2002 -**

Sommaire

- **Editorial** : 3
- **Rapport du Comité d'Homologation Départemental 37 en 2002** (P. Cabard & le CHD) : 46-49
- **Création d'un Comité de suivi des Migrateurs Rares en France** (R. Baeta, M. Zucca & le CMR) : 50-52
- **Observation d'une Mouette de Franklin *Larus pipixcan* en Indre-et-Loire** (L. Le Gal) : 53-54
- **Résultats de l'enquête Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* en Indre-et-Loire en 1999** (R. Baeta) : 55-57
- **Première observation d'un Pluvier fauve *Pluvialis fulva* le 11 septembre 2000 au lac de Rillé (Indre-et-Loire)** (R. Baeta & N. Issa) : 58-59
- **Observation d'un probable Pouillot de Hume *Phylloscopus humei* dans le parc de Grandmont à Tours en décembre 2000** (A. Liger) : 60-61
- **Observation en Touraine d'une Sterne pierregarin *Sterna hirundo* en plumage dit "*portlandica*"** (P. Cabard) : 62-63
- **Premières preuves de nidification du Chevalier guignette *Actitis hypoleucos* en Touraine** (J. Présent) : 64-65
- **Hivernage d'une Oie à bec court *Anser brachyrhynchus* à Rillé (Indre et Loire) durant l'hiver 2002 –2003** (N. Issa) : 66-67

Editorial

L'année 2002 a vu naître, chez quelques ornitho tourangeaux, l'expression d'une volonté de relancer l'ornithologie de terrain en Indre-et-Loire. C'est pourquoi en 2003, suite à de nombreuses discussions, un comité scientifique a vu le jour au sein de la LPO Touraine avec pour but de réactiver une vraie ornithologie de terrain au sein de notre association.

Comme il n'est pas toujours agréable d'observer « dans le vide », le premier travail de ce comité fut d'assurer la naissance de ce numéro 1 du *P'tit Grav'* que vous avez entre les mains...

Cette nouvelle revue remplace donc *La Sterne* dont la dernière publication remontait à 1996 et concernait la synthèse des observations de 1993. Tout cela reste ainsi dans la continuité de nos chers bancs de sable ligériens, en ayant tout de même subi une salvatrice petite crue de printemps.

Puisse cette revue vous transmettre notre passion du terrain, des connaissances que son étude attentive peut apporter et bien sur, vous inciter à venir y observer nos charmantes bêtes à plumes.

A vos jumelles !

Le comité de rédaction

Rapport du Comité d'Homologation Départemental 37 en 2002

Pierre CABARD & le C.H.D. 37

LES FAITS MARQUANTS

En trois ans d'existence, et au cours de 7 séances, le CHD 37 a examiné 121 fiches.
Merci à tous ceux qui nous ont fait confiance.

Parmi les espèces les plus rares qui ont fréquenté la Touraine durant cette période, citons l'Océanite tempête (1 donnée), le Grèbe esclavon (2 données), le Butor étoilé (1 donnée), le Héron crabier (2 données), la Macreuse noire (1 donnée), la Guifette leucoptère (1 donnée), la Mouette tridactyle (1 donnée), le Faucon kobez (1 donnée), le Labbe parasite (1 donnée), la Sterne caspienne (1 donnée), la Pie-grièche grise (1 donnée), le Chevalier stagnatile (1 donnée), la Fauvette babillarde (1 donnée), le Sizerin cabaret (1 donnée), le Bruant ortolan (1 donnée).

Rédaction des fiches : La liste des espèces homologables en Indre-et-Loire est disponible sur le site Internet de la LPO Touraine. Si vous avez observé l'une de ces espèces, il n'est pas trop tard pour réaliser une fiche CHD (également disponible sur le site de la LPO Touraine) et de l'envoyer à l'adresse : *Secrétaire du CHD, 148 rue Louis Blot, 37540 Saint Cyr-sur-Loire*. L'observation de l'une de ces espèces ne pourra être prise en compte dans les archives sans fiche d'homologation et validation par le CHD.

(1) : * : espèce traitée par le Comité de suivi des Migrateurs Rares (CMR)

(2) : (1 / 1 – 1 / 1) : les deux premiers chiffres correspondent au nombre de données et d'individus homologués depuis la création du CHD et les deux derniers au nombre de données et d'individus homologués pour l'année 2002.

LISTE SYSTEMATIQUE DES DONNEES ACCEPTEES (CATEGORIES A ET C)

PLONGEON CATMARIN *Gavia stellata* (1 / 1 – 2 / 2)

2002 - Noizay, 14 novembre (J. Présent), La Riche, 1^{er} hiver, 13 au 17 décembre (Th. Girard), Rillé, 27 décembre (F. Halligon)

2000 - Rillé, 23 décembre (J. et Chr. Gonin)

PLONGEON ARCTIQUE *Gavia arctica* (1 / 1 – 1 / 1)

2002 - La Riche, 2^{ème} hiver, 09 au 16 décembre (Th. Girard)

2000 - Rillé, ad., 29 décembre 1999 au 24 janvier 2000 (P. Cabard, J. M. Thibault)

GREBE ESCLAVON *Podiceps auritus* (1 / 1 – 1 / 1)

2002 - Saint Nicolas de Bourgueil, 23 au 28 décembre (P. Le Calvez *et al.*)

1999 - Saint Avertin, 15 septembre (G. Delcroix)

OCEANITE CULBLANC* *Oceanodroma leucorhoa* (1 / 1 – 0 / 0)

2000 - Pouzay, 08 novembre (M. Jahan)

BUTOR ETOILE *Botaurus stellaris* (1 / 1 – 0 / 0)

2001 - Rillé, ad., 08 janvier (P. Cabard)

CRABIER CHEVELU *Ardeola ralloides* (0 / 0 – 2 / 4)

2002 - La Ville aux Dames, 3 ind., 22 mai (A. Muzard), La Celle Saint Avant, ad., 23 juin (P. Cabard, L. Le Gal)

HERON GARDEBOEUF *Bubulcus ibis* (2 / 8 – 2 / 2)

2002 - Rillé, 03 avril (J. M. Feuillet), Villandry, 22 août (J. Présent)

2001 - Chouzé-sur-Loire, 24 août (S. Vallée), Louroux, 7 ind., 07 novembre (G. Sabatier)

OIE RIEUSE *Anser albifrons* (1 / 32 – 1 / 1)

2002 - Rillé, *ssp albifrons*, 07 au 14 novembre (R. Baeta)

2000 - Hommes, 32 ind., 03 et 06 février (J.M. Thibault, M. Thibault)

BERNACHE NONNETTE* *Branta leucopsis* (3 / 7 – 1 / 1)

2002 - Rillé, ad., phot., 13 décembre au 27 janvier 2003 (J. M. Thibault *et al.*)

2001 - Montlouis-sur-Loire, 4 ind., 10 novembre (J. Présent), Saint Nicolas de Bourgueil, 2 ind., 09 au 23 décembre, 1 à 2 revues jusqu'au 03 février 2002 (S. Vallée)

2000 - Cinq Mars la Pile, ad., 12 octobre (J. M. Feuillet)

OUETTE D'EGYPTE *Alopochen aegyptiacus* (2 / 3 – 0 / 0)

2001 - Louroux, 07 novembre (G. Sabatier)

2000 - La Chapelle aux Naux, 2 ind., 19 mars (J. Présent)

NETTE ROUSSE *Netta rufina* (1 / 2 – 2 / 2)

2002 - Rillé, mâle ad., 03 novembre (J. M. Feuillet), Rillé, 1 mâle ad., 07 novembre (R. Baeta)

2000 - Louroux, 1 fem. et 1 juv., 11 septembre (Chr. Nicolas)

FULIGULE NYROCA* *Aythya nyroca* (1 / 1 – 1 / 1)

2002 - Parçay-sur-Vienne, du 06 au 13 janvier (H. Dejardin, G. Delcroix, M. Jahan)

2001 - Marcilly-sur-Vienne, 24 décembre (M. Jahan)

FULIGULE HYBRIDE *Aythya sp x Aythya sp* (4 / 3 – 2 / 2)

2002 - Rillé, mâle, milouin x ?, 28 janvier (P. Cabard), Assay, probable milouin x nyroca, 24 novembre (H. Dejardin)

2001 - Rillé, mâle, morillon mâle x Milouin femelle, 13 décembre (J. M. Thibault, S. Reverdiau), revu le 05 février 2002 (P. Cabard, Chr. Kérihuel)

2000 - Rillé, mâle ad., morillon x milouin, 30 janvier (S. Vallée), Rillé, mâle ad., milouin x ?, 30 janvier (S. Vallée)

MACREUSE NOIRE *Melanitta nigra* (0 / 0 – 1 / 3)

2002 - Saint Nicolas de Bourgueil, 3 ad. (2 m., 1 fem.), 15 avril (G. Tardivo)

HARLE HUPPE *Mergus serrator* (1 / 1 – 2 / 3)

2002 - Montlouis-sur-Loire, 2 ind. (1 m., 1 fem.), 12 avril (J. Présent), Rillé, 08 décembre (Th. Girard)

2001 - Rillé, 10 novembre (J. M. Feuillet *et al.*)

FAUCON KOBEZ* *Falco vespertinus* (0 / 0 – 1 / 1)

2002 - Rillé, mâle 1^{er} été, 20 mai (N. Issa)

FAUCON EMERILLON *Falco columbarius* (7 / 7 – 4 / 4)

2002 - Rillé, 27 septembre (R. Baeta, N. Issa), Saint Laurent en Gâtine, mâle, 13 octobre (T. Bousserau), Rillé, 07 novembre (R. Baeta, A. Liger), Rillé, fem. / juv., 13 décembre (J. M. Thibault)

2001 - Joué-lès-Tours, 11 mars (N. Issa), Rillé, 18 octobre (R. Baeta), Louroux, fem. / juv., 05 novembre (G. Sabatier)

2000 - Saint Branches, fem. / imm., 03 février (J. M. Thibault), Rillé, fem. / imm., 14 février (P. Cabard), Saunay, mâle, 05 mars (Chr. Clarté *et al.*), La Membrolle-sur-Choisille, 25 décembre (Chr. Gonin)

BECASSEAU MAUBECHE *Calidris canutus* (2 / 2 – 8 / 18)

2002 - Mosnes, 30 avril et 01 mai (J. Présent), Montlouis-sur-Loire, 05 mai (J. Présent), Louroux, 10 mai (G. Sabatier), Montlouis-sur-Loire, 12 mai (J. Présent), Lublé, 4 ind., 23 mai (J. M. Thibault), Louroux, 7 ind., 25 mai (G. Sabatier), La Chapelle-sur-Loire, 12 août (J. Présent), Saint Genouph, 2 ind., 31 août au 2 septembre (N. Issa, J. Présent)

2001 - Saint Laurent de Lin, 17 mai (J. M. Thibault)

2000 - Montlouis-sur-Loire, 18 mai (J. Présent)

BECASSEAU SANDERLING *Calidris alba* (3 / 5 – 0 / 0)

2000 - Montlouis-sur-Loire, 22 avril (J. Présent), La Chapelle-sur-Loire, Mosnes, 2 ind., 10 septembre (D. Thierry), 2 ind., 16 septembre (P. Cabard, L. Le Gal).

L'espèce n'est plus soumise à homologation depuis 2001.

BECASSEAU DE TEMMINCK* *Calidris temminckii* (3 / 6 – 2 / 3)

2002 - Lublé, 2 ind., 16 mai (J. M. Thibault), Mosnes, 28 août (J. Présent)

2001 - Veretz, 2 à 4 ind., 08 et 10 mai (J. Présent), Mosnes, 13 septembre (J. Présent)

2000 - Rillé, 12 septembre (N. Issa)

BECASSINE SOURDE *Lymnocyptes minimus* (3 / 8 – 2 / 3)

2002 - Montlouis-sur-Loire, 15 avril (J. Présent), Lublé, 2 ind., 20 avril (N. Issa, R. Baeta)

2001 - Saint Pierre des Corps, 05 janvier (R. Baeta), Saint Pierre des Corps, 21 janvier (J. Présent)

2000 - Saint Pierre des Corps, 1 à 6 ind., 25 janvier au 10 mars (R. Baeta, J. Présent, L. Le Gal *et al.*)

BARGE ROUSSE *Limosa lapponica* (0 / 0 – 3 / 7)

2002 - Rillé, juv., 31 août (N. Issa), Rillé, 5 juv., 07 septembre (N. Issa *et al.*), Tours, juv., 14 au 17 septembre (J. M. Thibault, G. Sabatier)

COURLIS CORLIEU *Numenius phaeopus* (2 / 2 – 3 / 7)

2002 - Saint Pierre des Corps, 3 ind., 15 avril (J. Présent), Mosnes, 1 à 3 ind., 28 et 30 avril puis le 03 mai (J. Présent), Lublé, 20 mai (N. Issa)

2001 - Véretz, 08 au 10 mai (J. Présent)

2000 - La Chapelle aux Naux, 20 août (J. Présent)

CHEVALIER STAGNATILE* *Tringa stagnatilis* (0 / 0 – 1 / 1)

2002 - La Chapelle aux Naux, juv., 09 août (J. Présent)

LABBE PARASITE *Stercorarius parasiticus* (0 / 0 – 1 / 1)

2002 - Mosnes, ad. morphe sombre, 28 août (J. Présent)

MOUETTE TRIDACTYLE *Rissa tridactyla* (1 / 1 – 0 / 0)

2000 - Saint Nicolas de Bourgueil, ad., 16 janvier (S. Vallée)

STERNE CASPIENNE *Sterna caspia* (0 / 0 – 1 / 2)

2002 - Rillé, 2 ind. (1 ad., 1 juv.), phot., 11 août (N. Issa)

STERNE PIERREGARIN *Sterna hirundo* (0 / 0 – 1 / 1)

2002 - La Riche, 1 en plumage "portlandica", 17 juin (P. Cabard)

GUIFETTE LEUCOPTERE* *Chlidonias leucopterus* (1 / 1 – 0 / 0)

2000 - Saint Nicolas de Bourgueil, ad., le 04 mai (S. Vallée)

HIBOU DES MARAIS *Asio flammeus* (1 / 1 – 1 / 1)

2002 - Neuillé-Pont-Pierre, 06 décembre (Y. Baduel)

2000 - Chédigny, 10 juin (D. Thierry)

BERGERONNETTE PRINTANIERE *Motacilla flava* (0 / 0 – 2 / 2)

Individus présentant les caractéristique de la race *thunbergi*

2002 - Saint Laurent de Lin, mâle, 20 avril (R. Baeta, N. Issa), Vouvray, mâle, 04 mai (N. Issa)

GORGEBLEUE A MIROIR BLANC *Luscinia svecica ssp* (1 / 1 – 2 / 2)

2002 - Saint Pierre des Corps, 30 août (L. Le Gal), Louroux, mâle, 18 septembre (G. Sabatier)

2000 - Louroux, 09 septembre (G. Sabatier)

LOCUSTELLE LUSCINOIDE *Locustella luscinioides* (1 / 1 – 0 / 0)

2000 - Rillé, 22 octobre (R. Baeta)

FAUVETTE BABILLARDE *Sylvia curruca* (1 / 1 – 0 / 0)

1998 - Montbazou, 2 mâles, avril (A. Le Calvez)

POUILLOT VELOCE (0 / 0 – 1 / 1)

Individu présentant les caractéristiques de la race *abietinus*

2002 - Rochecorbon, 16 mars (N. Issa)

PIE-GRIECHE GRISE *Lanius excubitor* (1 / 1 – 0 / 0)

2001 - Saint Cyr-sur-Loire, 11 juin (P. Debailleul)

SIZERIN CABARET *Carduelis cabaret* (0 / 0 – 1 / 1)

2002 – Veretz, 10 ind., 13 novembre (J. Présent)

BECCROISE DES SAPINS *Loxia curvirostra* (1 / 2 – 1 / 1)

2002 - Saint Benoît la Forêt, mâle, 06 octobre (J. M. Feuillet)

2000 - Saint Cyr-sur-Loire, 2 fem. / imm., 08 au 10 mars (S. Vallée)

BRUANT ORTOLAN *Emberiza hortulana* (1 / 1 – 0 / 0)

2000 - Chézelles, mâle, 30 juillet (G. Doucet)

ESPECES NOTEES A DES DATES INHABITUELLES

CIGOGNE BLANCHE *Ciconia ciconia*

2000 - Saint Cyr-sur-Loire, 26 décembre (J. C. Robert)

SARCELLE D'ETE *Anas querquedula*

2000 - Louroux, 28 novembre (C. Nicolas)

BECASSE DES BOIS *Scolopax rusticola*

2001 - Gizeux, 6 ind., 10 mars (T. Boussererau)

LISTE DES DONNEES REFUSEES PAR LE CHD 37

2002

Hibou des marais : Ligueil, 1 le 15 mai

2001

Mouette tridactyle : Rillé, 1 le 21 octobre

2000

Bécasseau sanderling : Montlouis-sur-Loire, 1 le 23 mars

Barge rousse : Rillé, 1 le 16 septembre

Goéland argenté : La Chapelle-sur-Loire, 1 juv. le 23 juin

Hibou des marais : Tavant, 1 le 23 mars

Pierre Cabard
Comité d'Homologation Départemental, LPO Touraine,
148 Rue Louis blot
37540 Saint Cyr-sur-Loire

Comité de suivi des Migrateurs Rares



Création d'un Comité de suivi des Migrateurs Rares en France

C.M.R.

Plusieurs structures à l'échelle nationale ont été créées (Comité d'Homologation National, Nicheurs Rares et Menacés en France, réseau STOC, Wetlands international, Enquêtes) afin de permettre le suivi de l'avifaune française d'année en année. Sur 545 espèces observées dans notre pays, environ 200 espèces occasionnelles sont prises en compte par le Comité d'Homologation National (CHN) et, dans l'avenir, le réseau STOC EPS permettra de connaître les tendances démographiques d'environ 160 espèces les plus communes. Le réseau des Nicheurs Rares et Menacés en France publie son rapport annuel, comprenant, selon les années, une cinquantaine d'espèces. Les comptages Wetlands concernent quant à eux 24 espèces d'anatidés, la Foulque macroule et plusieurs espèces de limicoles hivernants.

Ainsi, non loin de 430 espèces sont suivies régulièrement grâce au réseau d'observateurs à travers tout le pays. Enfin, plusieurs enquêtes réalisées ponctuellement permettent de suivre l'évolution des effectifs d'espèces nicheuses (Atlas, limicoles nicheurs, rapaces nicheurs etc...).

Néanmoins, de nombreuses espèces ne font l'objet d'aucun suivi régulier, ou certaines ne sont suivies que partiellement (seules les données de nidification sont prises en compte).

Le Comité de suivi des Migrateurs Rares se propose de combler en partie cette lacune, en coordonnant le recueil des informations concernant les espèces qui migrent régulièrement par la France avec des effectifs restreints.

Objectifs du Comité de suivi des Migrateurs Rares (CMR)

C'est suite au constat du manque de connaissances concernant l'évolution du statut d'espèces anciennement soumises au CHN et plus ou moins récemment déclassées, telles que le Pipit à gorge rousse *Anthus cervinus* ou le Chevalier stagnatilis *Tringa stagnatilis*, qu'est née l'idée de créer un réseau permettant de suivre de nouveau ces espèces, ainsi que d'autres espèces pouvant être considérées comme des migrateurs rares.

Pour mettre en place ce suivi, le CMR travaillera en relations étroites avec les associations régionales, départementales et locales, ainsi qu'avec les Comités d'Homologation Régionaux et Départementaux (CHR et CHD), afin de tenter de dynamiser le transfert et la circulation des données. Le recueil des données se fera donc prioritairement auprès des associations et des comités d'homologations.

La LPO Touraine et le CHD37 ont ainsi acceptés de travailler en relation avec le CMR et d'établir un échange de données concernant les espèces mentionnées ci-après. Toutes les espèces suivies par le CMR sont soumises à homologation en Indre-et-Loire.

Fonctionnement

Le CMR, dont Pierre Yésou a accepté d'être le conseiller scientifique, fonctionne avec 8 coordinateurs qui assurent le recueil des données (fig. 1). Contrairement au réseau des Nicheurs Rares et Menacés, la répartition des tâches ne se fera pas en fonction des espèces, mais des régions, afin d'éviter la multiplication des contacts auprès des mêmes structures.

Pour les zones géographiques où existent un Comité d'Homologation (comme c'est le cas en Indre-et-Loire), les données devront absolument avoir été acceptées pour pouvoir être utilisées dans le cadre du suivi des migrateurs rares. Dans le cas des espèces non soumises à homologation et des régions ne possédant pas de telles structures, nous récupérerons les données auprès des associations ornithologiques lorsque cela sera possible.

Nous nous engageons de notre côté à inciter les observateurs à transmettre leurs données au niveau local ou à solliciter leur accord pour que le coordinateur puisse le faire à leur place. De fait, les comptes rendus publiés par le CMR comporteront uniquement des données transmises à un groupe ornithologique, sauf dans le cas où une association refuserait de participer à ce suivi national des migrateurs rares.

Le suivi ne se fait pas sur l'année civile, mais du 1^{er} juillet au 30 juin de l'année suivante, et débutera au 1^{er} juillet 2000 pour la première synthèse. Le résultat de ces suivis sera publié annuellement dans la revue *Ornithos*.

Liste d'espèces

Elle comprend toutes les espèces déclassées par le CHN, à l'exception de la Grande aigrette *Ardea alba* et de l'Hirondelle rousseline *Hirundo daurica*, (qui nichent régulièrement en France et ne sont donc pas des migrateurs stricts dans notre pays) et les espèces non nicheuses de passage régulier mais dont l'effectif moyen annuel en migration, en France, n'excède pas les 250 individus¹. Cette règle souffre quelques exceptions, puisque certaines espèces nicheuses occasionnelles (Ibis falcinelle *Plegadis falcinellus*, Faucon kobez *Falco vespertinus*) ou très localisées (Glaréole à collier *Glareola pratincola*, Pluvier guignard *Charadrius morinellus*) y figurent.

Coordinateur	Régions à charge
Renaud BAETA	Aquitaine, Centre, Limousin
Julien GONIN	Corse, Pays-de-la-Loire
François LEGENDRE	Auvergne, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées
Georges OLIO	Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes
Jean-Philippe PAUL	Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine
Sébastien REEBER	Alsace, Poitou-Charentes
Emmanuel ROY	Champagne-Ardenne, Ile-de-France, Picardie
Maxime ZUCCA	Bretagne, Nord-pas-de-Calais, Normandie

Fig. 1 Liste des coordinateurs du Comité de suivi des Migrateurs Rares et régions à charge.

La liste des espèces prises en compte par le CMR à compter du 1^{er} juillet 2000 est la suivante (les espèces suivies d'un * ont été anciennement suivies par le CHN) :

Grèbe jougris *Podiceps grisegena*
Océanite culblanc *Oceanodroma leucorhoa*
Ibis falcinelle *Plegadis falcinellus* *
Cygne chanteur *Cygnus cygnus*
Cygne de Bewick *Cygnus colymbianus*
Bernache nonnette *Branta leucopsis*
Fuligule nyroca *Aythya nyroca*
Harelde boréale *Clangula hyemalis*
Pygargue à queue blanche *Haliaeetus albicilla* *
Faucon kobez *Falco vespertinus*
Faucon d'Eléonore *Falco eleonorae* *
Glaréole à collier *Glareola pratincola*
Pluvier guignard *Charadrius morinellus*
Bécasseau de Temminck *Calidris temminckii*
Chevalier stagnatille *Tringa stagnatilis* *
Phalarope à bec étroit *Phalaropus lobatus*
Phalarope à bec large *Phalaropus fulicarius*
Goéland bourgmestre *Larus hyperboreus*
Guifette leucoptère *Chlidonias leucopterus*
Mergule nain *Alle alle* *
Alouette haussecol *Eremophila alpestris*
Pipit à gorge rousse *Anthus cervinus* *
Jaseur boréal *Bombus garrulus*
Phragmite aquatique *Acrocephalus paludicola*
Corneille mantelée *Corvus cornix*
Linotte à bec jaune *Carduelis flavirostris*
Bruant lapon *Calcarius lapponicus*

Pour le Faucon d'Eléonore, seules les données méditerranéennes seront prises en compte, les oiseaux vus dans le reste du pays restant soumises à homologation nationale. Seules les données hors Camargue seront prises en compte pour la Glaréole à collier. Concernant la Corneille mantelée, la sous-espèce *sardonius* n'est pas prise en compte en Corse (elle y est une nicheuse sédentaire commune). Les données d'hybrides concernant le Fuligule nyroca, le Goéland bourgmestre ou la Corneille mantelée ne seront pas prises en compte. Enfin, les espèces qui seront déclassées dans les années à venir par le CHN viendront s'ajouter à cette liste.

¹ Les effectifs moyens annuels sont ceux de l'Inventaire des Oiseaux de France (Dubois & al., 2000), lorsque ceux-ci étaient mentionnés, ou la synthèse des données suffisamment circonstanciées sinon. Par la suite, les effectifs pris en compte seront ceux obtenus par le CMR.

Toutes ces espèces font l'objet de moins de 250 données par an (mis à part les années d'exception), ce qui justifie le terme de « rare » (dont la définition, rappelons le, signifie « qui se rencontre peu souvent. Peu fréquent. Peu commun, qui sort de l'ordinaire »).

Il a été décidé de prendre en compte les espèces maritimes telles que l'Océanite culblanc ou le Phalarope à bec large malgré l'impossibilité de connaître les effectifs estimés de ces espèces au large des côtes françaises, probablement très supérieurs à 250 individus.

Maxime Zucca
Comité de suivi des Migrateurs Rares
17 rue Paul Fort
75014 Paris

Renaud Baeta, coordinateur régional
Comité de suivi des Migrateurs Rares
118 rue de l'Ermitage
37100 Tours
renaud.baeta@wanadoo.fr

Observation d'une Mouette de Franklin *Larus pipixcan* en Indre-et-Loire

Laurent LE GAL

Le 14 octobre 1999, sur la Loire à Saint-Pierre-des-Corps, j'observe un reposoir de Mouettes rieuses *Larus ridibundus* devant l'Ile aux Vaches.

A 18h00, elles sont environs trois cents. Un groupe de trente à cinquante individus arrive de l'amont, provoquant l'envol général des mouettes qui ne tardent pas à se reposer. Je décide alors de les dénombrer précisément et de vérifier s'il s'agit d'un pré-dortoir ou d'un véritable dortoir. En détaillant le groupe à la longue-vue, je repère vite une mouette à capuchon noir et au dos gris foncé que je suppose être une mouette américaine. N'ayant pas de guide d'identification et ne connaissant pas les critères permettant de distinguer spécifiquement les trois espèces de mouettes néarctiques auxquelles je pense, j'observe l'oiseau attentivement pendant une demi-heure, à une distance de 50 – 60 mètres, tant en vol que posé, notant le maximum de détails.

Plus tard, après avoir consulté les guides ornithologiques, je m'aperçois qu'il s'agit d'une Mouette de Franklin *Larus pipixcan*, adulte.

Le 15 octobre, Pierre Cabard, George Sabatier et moi-même sommes sur le site à 18h30. A 18h45, la Mouette de Franklin arrive de l'amont avec le gros des rieuses. Le pré-dortoir est alors constitué d'environ cinq cents oiseaux. Elle s'envole vers l'aval avec l'ensemble des mouettes à 19h20.

Le 16 octobre, elle arrive sur le site à 18h42, toujours de l'amont, dans une grande troupe de rieuses. Auparavant, David Laloi, Emmanuel Roy et Renaud Baeta l'observent sur un banc de sable avec d'autres mouettes, un kilomètre en amont. Elle quitte le site à 19h33, partant avec la totalité des rieuses vers l'aval, comme la veille (P. Cabard, comm. pers.).

Le 17, la mouette n'est pas revue, au grand dam de nombreux observateurs... Une Mouette pygmée *Larus minutus* adulte et une Mouette rieuse leucistique la remplacent.

DESCRIPTION DE L'OISEAU (voir les excellents dessins de David Laloi)

Adulte en plumage internuptial.

Taille à peu près égale à la Mouette rieuse, silhouette plus trapue.

Bec noir à pointe rouge foncé, un peu plus court et épais que celui de la Mouette rieuse.

Pattes noires.

Croissants oculaires blancs (rappelant la Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus* adulte).

Front blanc puis gris en dégradé avant le capuchon.

Calotte gris-noirâtre formant un demi capuchon.

Parties supérieures (dos et ailes) gris foncé soutenu.

Extrémité des rémiges primaires noire avec quatre taches blanches, précédée d'une bande blanche.

Queue gris pâle avec bordures externes blanches.

Parties inférieures (dessous du corps) blanches.

STATUT DE L'ESPECE EN FRANCE

La Mouette de Franklin niche au sud du Canada et aux Etats-Unis, à l'ouest des Grands Lacs. Elle se disperse sur l'ensemble des Etats-Unis et des Caraïbes, atteignant la Patagonie sur la Côte Pacifique. La première observation en Europe date de 1970 (Dubois & Yésou, 1992).

En France, quatorze observations de cette mouette ont été enregistrées (dont 13 homologuées par le C.H.N. depuis sa création) de 1977 à 2000, dont quatre dans l'intérieur du pays (Maine-et-Loire, Rhône, Allier et Indre-et-Loire).

Les quatorze données concernent six adultes et huit immatures et se répartissent ainsi : deux données au printemps (mars – avril), une en été (août), quatre en automne (octobre – novembre) et sept en hiver (décembre à février) (Dubois & Yésou, 1992 ; Dubois *et al.*, 2000 ; Frémont & le CHN, 2000 ; Frémont & le CHN, 2002).

Le séjour le plus long est de 33 jours, du 26 janvier au 27 février 1977 (Angers, Maine-et-Loire). C'est également la première observation française.

La donnée tourangelles est la première (et actuellement la seule) pour l'Indre-et-Loire et la Région Centre. Elle a été homologuée par le Comité d'Homologation National.

BIBLIOGRAPHIE

- DUBOIS P.J. & YESOU P. (1992). *Les oiseaux rares en France*. Chabaud, Bayonne.
- DUBOIS J., LE MARECHAL P., OLIOSSO G. & YESOU P. (2000). *Inventaire des oiseaux de France*. Nathan, Paris.
- FREMONT J.Y. & le CHN (2000). Les oiseaux rares en France en 1999. *Ornithos* 7-4 : 146-173.
- FREMONT J.Y. & le CHN (2002). Les oiseaux en France en 2000. *Ornithos* 9-1 : 2-33.

Laurent Le Gal
30 rue Paul Louis Courier
37700 Saint Pierre des Corps

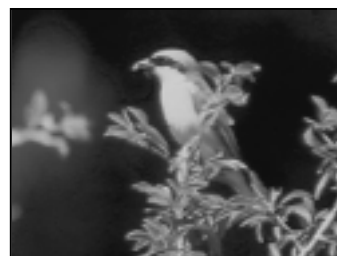


Mouette de Franklin *Larus pipixcan*, adulte, Saint-Pierre-des-Corps, 16 octobre 1999 (David Laloi).

Résultats de l'enquête Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* en Indre-et-Loire en 1999

Renaud BAETA

La Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* est présente dans une très grande partie du Paléarctique Occidental. Son aire de nidification s'étend de 60° de latitude nord en Fennoscandie, jusqu'aux rives nord de la Méditerranée. Cette pie-grièche s'accommode de régions au climat frais mais délaisse les zones où les mois d'été sont trop pluvieux ou nuageux ainsi que les zones trop arides. La Pie-grièche écorcheur est absente des plaines du sud de la France et d'une grande partie de l'Espagne. A l'est, cette espèce est remplacée par la Pie-grièche brune *Lanius cristatus* et la Pie-grièche isabelle *Lanius isabellinus* (Lefranc, 1993).



Les populations européennes de la Pie-grièche écorcheur suivent une migration orientale qui s'effectue en boucle et qui les amène à parcourir de 8000 à 12000 km entre leur lieu de nidification et leur lieu d'hivernage. Notons l'existence possible d'une voie occidentale pour les populations du nord de l'Espagne et du Portugal (Lefranc *op. cit.*)

En période de reproduction, la Pie-grièche écorcheur apprécie les milieux nettement ensoleillés parsemés de buissons et de zones assez vastes de végétation rase. Les insectes doivent y être abondants.

Les milieux préférentiels pour la nidification sont :

- les landes sèches de type pelouses calcaires avec buissons épars et présence d'ovins ou de bovins.
- les friches résultant de l'abandon de pratiques agricoles.
- les parcs à bestiaux incluant des buissons isolés et de nombreux perchoirs.
- les prairies de fauche entourées de buissons.
- les grandes clairières forestières (après des coupes à blanc).
- les vergers à proximité de prairies.

PROTOCOLE

1. Prospection des biotopes favorables

Cette prospection, effectuée entre le 2 et le 23 mai 1999, a porté sur 41 communes de notre département et a été réalisée en 5 sorties (4 demi journées + 1 journée).

2. Prospection des Pies-grièches

Les recherches se sont basées sur 11 sorties de prospection réparties régulièrement entre le 24 mai et le 20 juillet 1999. Les observations ont été réalisées entre 10h et 19h.

Pour chaque site, à l'aide d'un tableau, la présence ou non de troupeaux a été notée. Il était précisé s'il s'agissait de vaches, de moutons ou de chevaux ainsi que la distance séparant les pies-grièches du troupeau.

Le type de végétation était lui aussi succinctement décrit, les catégories suivantes étant définies :

- haie d'épineux au bord d'un pâturage.
- épineux épais sur une lande.
- friche contenant feuillus et épineux.
- autres.

RÉSULTATS

Les sites incluant des biotopes favorables ou acceptables sont assez peu nombreux en Indre-et-Loire, tout particulièrement dans les zones est et nord-est du département. Tous les secteurs initialement prévus n'ont pu être prospectés.

Les conditions climatiques, globalement favorables sur l'ensemble de la période, n'ont pas gêné les prospections. Lors de cette enquête, 254 individus furent notés, représentant entre 75 et 143 couples repartis sur 50 communes et définissant 2 grands ensembles (fig. 1).

Le principal fait marquant de cette enquête fut la découverte d'une population importante (39 individus pour 13 à 19 couples) autour de la commune de Saint-Hippolyte, à proximité du département de l'Indre.

DISCUSSION

Si de nombreux sites semblant favorables ne sont pas occupés, dans la majorité des cas, la présence de l'espèce reste liée à son milieu de prédilection habituel : les pâtures entourées de haies épineuses avec présence de bétail (généralement bovins) sur place ou à proximité. Quelquefois, le site occupé échappe à cette règle (les biotopes restant toutefois classiques) :

- friche avec buissons épineux (ex. commune de Chédigny).
- haie d'arbustes entourée de champs de céréales (ex. commune de Marçay).

Statut de la Pie-grièche écorcheur en Indre-et-Loire par secteur

Secteur sud-est (canton de Loches, Montrésor et Bléré-Sud). (68 individus pour 23 à 34 couples)

La prospection de ce secteur mal connu jusqu'alors a permis la découverte d'une importante population autour du lieu-dit « Le Donjon » (commune de Saint-Hippolyte). Ce secteur regroupe à lui seul plus de 17% des couples certains notés en 1999. La densité sur le secteur du Donjon est de 3 à 4 couples / km², elle peut donc être considérée comme très importante (Lefranc *op. cit.*). Les sites favorables sur Saint-Hippolyte ne sont toutefois que des îlots, les pies-grièches se trouvent donc concentrées sur ceux-ci qui malheureusement, rétrécissent de plus en plus (expliquant potentiellement les fortes concentrations relevées). Pour se convaincre de ces modifications et des conséquences qu'elles entraînent, il suffit d'observer la périphérie de ces sites : céréales de tout côté. La commune de Bridoré, de l'autre côté de l'Indre, en est la démonstration : absence de biotope favorable, absence de pie-grièche...

Secteur nord-ouest (cantons de Château-la-Vallière, Neuillé-Pont-Pierre et Langeais). (66 individus pour 14 à 44 couples)

Les populations de ce secteur semblent se maintenir. Quarante quatre individus étaient notés en 1994 (Lebreton, 1994).

Secteur sud et sud-ouest (canton de Chinon, Richelieu, L'Ile-Bouchard, Descartes, Le Grand-Pressigny, Preuilly-sur-Claise). (31 individus pour 10 à 17 couples)

Cette région n'a malheureusement été que très partiellement couverte. Un travail de prospection reste donc à mettre en place dans cette zone qui comporte plusieurs zones favorables à l'espèce. Pour exemple, 7 mâles furent notés autour de la commune de Tournon St Martin en Juin 2003 (J. Présent et obs. pers.).

Secteur du Bourgueillois. (46 individus pour 17 à 24 couples)

Ce secteur reste un des principaux sites de présence de la Pie-grièche écorcheur dans notre département.

Il est toutefois important de noter qu'en 1994, ce secteur accueillait 29 couples pour 81 individus (Lebreton, 1994), la baisse est donc sensible.

Il est difficile de savoir si cette baisse est due à des fluctuations annuelles (problèmes sur zones d'hivernage, etc.), où bien si il s'agit d'une tendance plus générale et donc plus inquiétante. Seul un suivi sur un nombre plus important d'années permettra de répondre à cette question.

Secteur est et nord-est (canton de Château-Renault, Vouvray, Amboise, Bléré-nord).

Cette zone n'a pas été prospectée faute de personnes disponibles. Notons toutefois que ce secteur, considérant les biotopes qu'il renferme, est sans doute peu favorable à l'espèce.

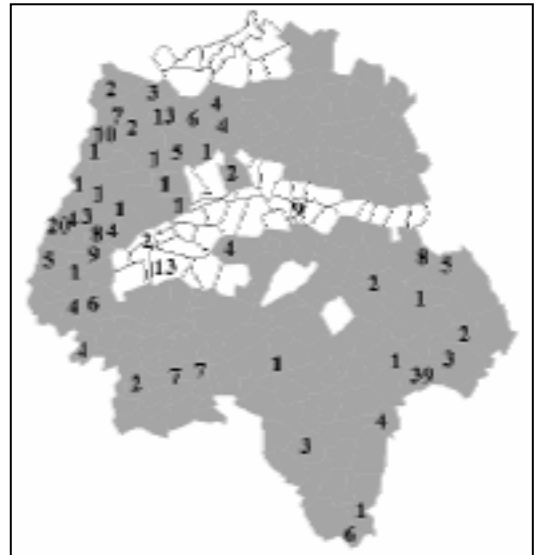


Fig. 1 La Pie-grièche écorcheur en Indre-et-Loire en 1999, répartition par commune. En gris, les communes prospectées spécifiquement. Les chiffres indiquent le nombre total d'individus contactés dans la commune.

CONCLUSION

D'une façon générale, les populations se concentrent sur les îlots de pâtures ou de friches qui subsistent dans le département et sont donc menacées par la mise en culture de ces terrains.

Comme pour d'autres espèces dépendantes d'un type particulier de milieu, la principale menace émane des mutations agricoles.

La dernière enquête départementale concernant cette espèce a été effectuée en 1994, la présence de l'espèce était notée sur 17 communes contre 50 pour l'enquête 1999.

Toutefois, les prospections de 1994 et de 1999 suivent des protocoles trop différents pour que leurs résultats soient significativement comparables. Etant donné le découpage des suivis, à la fois dans le temps et dans l'espace, il apparaît impossible d'établir un bilan précis de l'évolution des populations de Pies-grièches écorcheur en Indre-et-Loire. L'enquête de 1999, avec quelques améliorations dans son protocole, pourrait servir de base aux prochaines enquêtes concernant cette espèce dans notre département et ainsi permettre son réel suivi dans le temps.

Si le résultat de 254 individus notés durant cette enquête est remarquable et pour tout dire inattendu, il convient de souligner la fragilité de la situation de la Pie-grièche écorcheur en Indre-et-Loire.

On note, de fait, un manque d'homogénéité dans la répartition de cette espèce sur notre territoire : 31 individus adultes sur la seule commune de Saint-Hippolyte dont 20 autour du lieu-dit Le Donjon et 46 individus sur le secteur du Bourgueillois.

Si le site du Donjon devient inapte à l'accueil des Pies-grièches écorcheur, c'est une grande partie des effectifs d'Indre-et-Loire qui disparaîtront. Quand au secteur de Bourgueil et de ses alentours, qui fut suivi en 1994 et en 1999, il a été noté une baisse notable des effectifs. Il convient donc de ne pas trop se réjouir des « bons » chiffres de cette enquête, mais plutôt de rester vigilant devant la précarité de la situation de la Pie-grièche écorcheur dans notre département.

La Pie-grièche écorcheur étant inscrite à l'annexe I de la « Directive Oiseaux » (Directive CEE 79/409), elle est donc susceptible de bénéficier de mesures particulières de la part des états membres de la communauté. Les espèces de l'Annexe I, si elles entrent dans la mise en place des Zones d'Importance Communautaires pour les Oiseaux (ZICO) et la création des Zones de Protection Spéciales (ZPS), peuvent également être privilégiées dans le cadre de « d'Actions communautaires pour l'environnement » (ACNAT). Sur proposition d'associations, il est possible par ce biais de mobiliser des fonds communautaires (à hauteur de 50% des dépenses totales envisagées), des fonds nationaux (via le Ministère de l'environnement à hauteur de 25%) et des financements divers (collectivités locales, associations, etc.). Les Pies-grièches pourraient aussi bénéficier de l'application de l'« article 21 » (article 19 du règlement CEE 795-85 modifié) : cette démarche, grâce à des contrats passés entre l'Etat et les agriculteurs, a pour but de favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement (Lefranc, *op. cit.*).

Le suivi des populations de Pie-grièche écorcheur revêt d'autant plus d'importance que cette espèce peut-être considérée comme un excellent bio-indicateur des milieux semi-ouvert. En cherchant à la protéger, c'est toute la biodiversité de ces milieux qui sera préservée. Il convient donc que le statut de cette espèce dans notre département ne rejoigne pas celui des autres espèces de Pies-grièches qui l'on fréquenté de par le passé...

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je tiens à remercier Caroline et Antoine Certin qui, en plus d'avoir prospecté les Pies-grièches écorcheurs, ont effectué la majeure partie de la prospection des biotopes favorables à l'espèce. Merci également à Alexandre Zboray pour ses prospections et sa synthèse des observations ainsi qu'à toutes les autres personnes qui ont accepté de participer à cette enquête : S. Cassat, C. Clarté, M. Dancoise, G. Delcroix, J.-M. Feuillet, I. et F. Fonquernie, D. Guillet, N. et P. Le Calvez, A. Levêque, N. Morel, C. Nicolas, B. Pilorget, J.-F. Ripault, M. Tellia, D. Thierry et S. Vallée.

BIBLIOGRAPHIE

- LEBRETON S. (1994). Enquête pies-grièches 1994. *La Sterne* 1992 : 68-70
- LEFRANC N. (1993). *Les pies-grièches d'Europe d'Afrique du nord et du Moyen-Orient*. Delachaux & Niestlé, Lausanne.

Renaud Baeta
118 rue de l'Ermitage
37100 Tours
renaud.baeta@wanadoo.fr

Première observation d'un Pluvier fauve *Pluvialis fulva* le 11 septembre 2000 au lac de Rillé (Indre et Loire)

Renaud BAËTA & Nidal ISSA

Le 11 septembre 2000 dans l'après-midi, lors d'une prospection du lac de Rillé dans le but de recenser toutes les espèces de Limicoles présentes sur l'étang et ses abords, Nidal Issa détecte au sein des nombreux Vanneaux huppés *Vanellus vanellus*, à une centaine de mètres, un Pluvier sp. *Pluvialis* sp. dont la silhouette lui apparaît immédiatement inhabituelle. Ayant un doute sur l'identification de ce pluvier, il prévient aussitôt Renaud Baeta de la présence de cet oiseau. La silhouette semble effectivement différente de celle habituellement rencontrée chez le Pluvier doré *Pluvialis apricaria* et le Pluvier argenté *Pluvialis squatarola*, entraînant ainsi de fortes interrogations quant à l'identité de l'oiseau. Celui-ci étant, dans tous les cas, bien trop loin pour être positivement identifié, nous décidons de nous approcher. Une fois arrivé à distance raisonnable, nous observons ce pluvier dans de bien meilleures conditions, acquérant progressivement la certitude d'être en présence d'un Pluvier fauve *Pluvialis fulva* juvénile. Durant de longues minutes, l'oiseau, très actif, se chamaille volontiers avec les Vanneaux huppés posés à proximité sur la butte sablonneuse en bordure d'étang.

Au bout d'une vingtaine de minutes, l'oiseau s'envole, dévoilant alors des sous-alaires entièrement gris sombres ainsi que des pattes dépassant de la queue, confortant nos présomptions quant à l'identité de cet individu, à savoir un Pluvier fauve. Le lendemain, le pluvier ne sera pas retrouvé, et une partie importante des vanneaux présents la veille (4000 environs) n'était aussi, visiblement, plus sur le site.

DESCRIPTION

Silhouette et comportement

Posture dressée.

Teinte générale très proche de celle du Pluvier doré.

Silhouette plus « en boule » qu'un Pluvier bronzé *Pluvialis dominica* (les projections primaires sont très courtes), mais bien plus gracile que celle d'un Pluvier doré.

L'oiseau, très actif et agressif vis à vis des Vanneaux, passait son temps à s'alimenter.

Tête

Petite tête bien arrondie, chamois-jaunâtre, avec une calotte présentant de fines stries noirâtres légèrement diffuses.

Œil noir paraissant de loin être entouré d'un vague cercle jaunâtre clair.

Sourcil jaunâtre très peu apparent (à la différence du Pluvier bronzé où le sourcil net et tranchant, bien marqué en arrière de l'œil, contraste avec la calotte et les couvertures parotiques).

Présence d'une tache sombre bien marquée en arrière de l'œil au niveau des couvertures parotiques.

Bec entièrement noir et assez fin.

Parties inférieures

Poitrine et flancs jaune-chamois vaguement striés.

Ventre et bas ventre chamois-blanchâtre légèrement striés, de teinte plus claire que la poitrine.

Parties supérieures

Teinte générale chamois-jaunâtre mouchetée de brun foncé, plus sombre que le dessous (analogue à celle d'un Pluvier doré).

Les plumes du manteau, des scapulaires supérieures et inférieures ont une bordure jaune-chamois et un centre sombre.

Pattes

Noires.

Très longues comparativement à la taille de l'oiseau (bien plus que pour un Pluvier doré), donnant un aspect élancé et très gracile à l'oiseau.

Le rapport tibia / tarse est nettement supérieur à celui observé chez un Pluvier doré.

En vol

Nettement plus gracile que le Pluvier doré, l'aile est plus fine, paraissant de ce fait un peu plus allongée que chez ce dernier.

Les pattes (doigts) dépassent de façon bien visible en arrière de la queue.
Dessous des ailes entièrement grisâtre (voire gris-brunâtre) et bien uni (les axillaires sont de la même couleur que le reste du dessous de l'aile).
Barre alaire bien moins marquée que chez le Pluvier doré.

DISCUSSION

Le Pluvier fauve *Pluvialis fulva* se reproduit dans l'extrême nord de la Sibérie, à l'ouest jusqu'à la presqu'île de Yamal, ainsi que sur la côte occidentale de l'Alaska. L'aire d'hivernage comprend les îles de l'ouest et du centre du Pacifique, l'Australasie, les côtes de l'Océan Indien en Asie du Sud-Est et, régulièrement mais plus marginalement, l'Iran, l'Éthiopie, la Somalie et le Kenya (Cramp & Simmons 1982, Hayman *et al.* 1986, Keijl, Van Deer Have *et al.*, 2001). Cette espèce est occasionnelle en Europe, essentiellement entre juillet et octobre mais quelques oiseaux ont aussi été observés au printemps et en hiver (Baeta & Laloi, 2002). Acceptée par le Comité d'Homologation National (Frémont & le CHN, 2003) cette observation, réalisée sur le Lac de Rillé, constitue la première donnée en Région Centre pour l'espèce et la 8ème mention française.

Notons qu'en 2000, les observations de Pluvier fauve *Pluvialis fulva* ont été plus nombreuses que les années précédentes, non seulement en France, mais aussi à l'échelle de l'Europe, suggérant un probable afflux de cette espèce (Baeta & Laloi *op. cit.*).

En cette journée du 11 septembre 2000, Rillé accueillit également un Bécasseau tacheté *Calidris melanotos* (R. Baeta, P. Cabard, A. Fossé *et al.* in Frémont et le CHN, 2002), découvert dans la matinée par Pierre Cabard près du lieu-dit « La Butte Noire » à quelques centaines de mètres à peine du Pluvier fauve, et un Bécasseau de Temminck *Calidris temminckii*.

Toutes ces données simultanées suggèrent une forte arrivée d'oiseaux sibériens potentiellement due à des conditions météorologiques particulièrement favorables.

BIBLIOGRAPHIE

- BAETA R. & LALOI D. (2002). Réflexions sur une augmentation récente des observations de Pluviers fauves *Pluvialis fulva*. *Ornithos* 9-3 : 109 - 111
- CRAMP S. & SIMON K.E.L. (eds) (1982). *The birds of the Western Palearctic*. vol III. Oxford University Press, Oxford.
- FREMONT J.Y. & le CHN (2002). Les oiseaux rares en France en 2000. *Ornithos* 9-1 : 2-33
- FREMONT J.Y. & le CHN (2003). Les oiseaux rares en France en 2001. *Ornithos* 10-2 : 49-83
- HAYMAN P., MARCHANT J. & PRATER T. (1986). *Shorebirds: an identification guide to the waders of the world*. Christopher Helm Publishers, London.
- KEIJL G., VAN DEER HAVE T., MANSOORI J., MOROZOV V. (2001). Some interesting bird observations from the coast of Iran in January - February 2000. *Sandgrouse* 23-1 : 44-48.

Renaud Baeta
118 rue de l'Ermitage
37100 Tours

Renaud.baeta@wanadoo.fr

Nidal Issa
16 rue Azay-le-Rideau
37300 Joué les Tours
Nidal_issa@voila.fr

Observation d'un probable Pouillot de Hume *Phylloscopus humei* dans le parc de Grandmont à Tours en décembre 2000

Alexandre LIGER

CONDITIONS D'OBSERVATION

Le 21 décembre 2000, après une matinée de cours bien fournie à la Faculté des Sciences de Tours, je rentrais chez moi en traversant le Parc de Grandmont, empruntant comme à mon habitude un chemin à travers une petite futaie de chênes, parsemée de quelques buissons et arbustes. Cette partie du parc abritant une grande diversité de passereaux, notamment en hiver (mésanges, pouillot véloce, sittelles...), j'ai comme réflexe de regarder furtivement les oiseaux rencontrés en chemin. Ce jour là, outre quelques Rouges-gorges familiers *Erithacus rubecula* et Accenteurs mouchets *Prunella modularis*, j'observais un seul oiseau dans la zone buissonneuse du parcours, que je pris tout d'abord pour un Roitelet à triple bandeau *Regulus ignicapillus*, de par sa petite taille et son sourcil clair et net, même de loin. Je me situais alors à environ 15 mètres de l'oiseau. Pourtant, le « jizz » ne me paraissait pas correspondre à celui d'un roitelet. Sans vraiment m'attarder sur ce détail, je m'approchais doucement du volatile, afin de confirmer l'observation (je n'avais jamais contacté le Roitelet à triple bandeau dans ce secteur). Je commençais à attirer l'oiseau grâce au « pishing » et au bout de quelques secondes, celui ci se rapprocha à 7 mètres environ et je constatais, même avec l'absence de jumelles, qu'il ne présentait ni la coloration, ni la silhouette d'un Roitelet à triple bandeau. Je pensais immédiatement à un pouillot mais sa structure et sa teinte inhabituelle me poussèrent à « pisher » avec insistance. L'oiseau vint alors voler à 2 mètres à peine et se posa à 1m50 de moi, sur une souche moussue, visiblement intrigué.

DESCRIPTION DE L'OISEAU

Les conditions d'observation étaient parfaites : temps très ensoleillé (il était 12h00), pas de vent.

Silhouette :

Silhouette de pouillot : petite taille, queue moyennement longue mais dépassant du corps. Ailes de longueur moyenne, tête assez grosse par rapport au corps et bec court et fin ; pattes de longueur moyenne. Par rapport à un P. véloce *Phylloscopus collybita*, la taille était inférieure et la tête plus grosse par rapport au corps (quasi absence de cou)

Parties supérieures :

- Calotte, manteau et dos brun plus ou moins clair avec une légère nuance verdâtre sur le manteau, en plein soleil. Queue brun-noirâtre.
- Ailes plus sombre, avec une nette barre alaire jaunâtre claire au niveau des grandes couvertures alaires. Une deuxième barre alaire, blanc brunâtre peu visible (invisible à grande distance) est présente au niveau des moyennes couvertures. Cette dernière est nettement plus courte et moins large que la première. A noter que la barre alaire des grandes couvertures n'atteignait apparemment pas le bord de l'aile, contrairement à l'autre. Les tertiaires étaient bordées de blanc, ainsi que les primaires mais ce dernier détail était très peu visible, sauf de très près.

Parties inférieures :

Blanchâtres, teintées de gris sur les côtés de la poitrine.

Tête :

- Le caractère prédominant était la présence d'un net et long sourcil blanc légèrement jaunâtre, partant de la base du bec et s'étendant jusqu'à la nuque de l'oiseau.
- Trait sourcilier noirâtre partant de l'avant de l'œil (peut être la base du bec) et se prolongeant en arrière



Pouillot de Hume / Pouillot à grands sourcils *Phylloscopus humei* / *P. inornatus*, Tours, 21 décembre 2000 (A. Liger)

- de l'œil, soulignant le sourcil.
- Bord des parotiques assez sombre et joues ombrées de brunâtre.
- Œil sombre.
- Calotte apparemment entièrement brunâtre.

Parties nues :

- Pattes sombres.
- Bec entièrement sombre (y compris la base de la mandibule inférieure) apparaissant noirâtre à très faible distance.

Comportement :

Très peu farouche, s'approchant à très faible distance. Il est resté 5 secondes à me fixer depuis son poste au sol avant de s'envoler pour rejoindre une branche assez basse (4 – 5 mètres de haut), puis il s'est empressé de s'alimenter en moucheronnant activement comme il le faisait au moment de sa découverte. Petits vols aller – retours, déplacements rapides sur les branches, parfois dans des positions acrobatiques (tête en bas...). Très actif, il n'a pourtant émis aucun cri, à mon grand regret. L'observation a duré en tout un peu plus de 5 minutes au bout desquels je l'ai définitivement perdu, le pouillot s'étant envolé au cœur des bois du campus. Rentré chez moi, j'ai immédiatement noté mes observations et réalisé des croquis de l'oiseau. Il n'a malheureusement pas été retrouvé l'après midi suivant mon observation, malgré des recherches. J'ai identifié cet oiseau comme étant un Pouillot à grands sourcils / Pouillot de Hume *Phylloscopus inornatus / humei*.

DISCUSSION

Le Pouillot à grands sourcils *Phylloscopus inornatus*, considéré auparavant comme un migrateur exceptionnel en France jusqu'en 1980, a donné lieu depuis à un grand nombre d'observations (577 données pour 600 individus : Dubois & Le Maréchal, 2000), grâce à l'essor de l'ornithologie de terrain et l'ouverture de la station ornithologique de Ouessant, site le plus visité par l'espèce en France. Son statut est actuellement celui d'un migrateur régulier et annuel en France, bien que rare. La plupart des observations sont réalisées à l'automne, notamment en octobre, sur la façade atlantique et proviennent essentiellement du Finistère. Pourtant, il existe quelques mentions hivernales, surtout dans l'Ouest et le Sud du pays. On peut citer quelques mentions hivernales dans le Centre et l'Est de la France : 1 à Ottmarsheim, Haut-Rhin, le 20 décembre 1981 ; 1 à l'Ailette, Aisne, le 28 décembre 1996 ; 1 à Yzeures-sur-Creuse, Indre et Loire, le 22 février 1997... Le pouillot observé dans le Parc de Grandmont pourrait donc correspondre à un individu de cette espèce.

Pourtant, certaines caractéristiques du plumage de l'oiseau ne correspondent pas à la description d'un Pouillot à grand sourcil, notamment la couleur des parties supérieures plus brunes, la barre alaire des moyennes couvertures très peu visible et le bec et les pattes entièrement sombre. Signalons néanmoins que le Pouillot à grand sourcil en hiver a un plumage sensiblement plus brun, avec moins de vert olive sur les parties supérieures. La barre alaire des petites couvertures alaires peu aussi être atténuée (Beaman & Madge, 1998).

Le Pouillot de Hume *Phylloscopus humei*, récemment élevé au rang d'espèce, a donné lieu quant à lui à peu de mentions en France (4 mentions pour 5 individus), essentiellement en hiver (par ex. 2 ind. du 22 au 24 novembre en 1998 à Ouessant, 1 à Entressen, Bouches du Rhône, du 17 janvier au 23 février 1996...).

En conclusion, il est probable au vu de la date d'observation et des caractéristiques de plumage que cet oiseau appartienne à cette dernière espèce. On ne peut pourtant pas écarter la possibilité d'un Pouillot à grand sourcil ayant tenté (ou réussi !) d'hiverner en Région Centre, le seul critère sans appel différenciant ces deux espèces étant leur cri respectif. A mon grand dam, celui ci est resté muet...

BIBLIOGRAPHIE

- BEAMAN M. & MADGE S. (1998). *Guide encyclopédique des oiseaux du Paléarctique Occidental*. Nathan, Paris.
- DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSSO G. & YESOU P. (2000). *Inventaire des oiseaux de France métropolitaine*. Nathan, Paris.

Alexandre Liger
10 cour Chaffaud
18000 Bourges

Observation en Touraine d'une Sterne pierregarin *Sterna hirundo* en plumage dit "*portlandica*"

Pierre CABARD

Le 17 juin 2002, j'observais la colonie des Sternes (Sternes pierregarins *Sterna hirundo* et Sternes naines *Sterna albifrons*) installée dans l'agglomération tourangelle, sur une île de la Loire située entre les villes de La Riche et de Saint Cyr-sur-Loire. Mon attention fut vite attirée par un oiseau au plumage inhabituel qui faisait de fréquents allers et venues le long de la rive sud, où je me trouvais. Bien que n'ayant à ma disposition que mes jumelles, je pus cependant l'examiner de façon satisfaisante, étant donné la faible distance qui nous séparait.

Voici ce que j'ai pu noter :

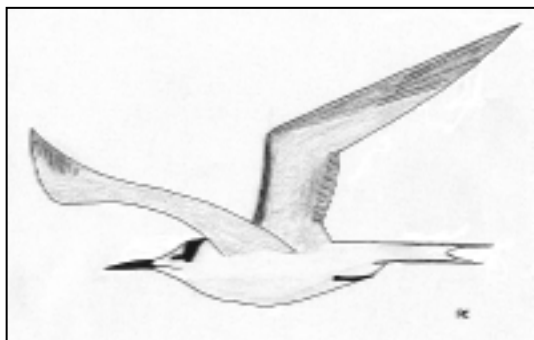
- bec et pattes noirs
- front blanc
- un large "U" noir renversé sur la nuque
- bord d'attaque de l'aile sombre
- bord de fuite et primaires externes brun assez pâle
- dos et couvertures grisâtres
- parties inférieures blanches
- rectrices externes un peu sombres.

Cette combinaison de caractères a été nommée "plumage *portlandica*". Ce terme, d'abord utilisé à propos de la Sterne arctique *Sterna paradisaea*, a ensuite été employé pour parler de plumages immatures de diverses sternes et même de guifettes *Chlidonias sp.* Notons que pour éviter toute confusion avec un nom scientifique (nom de sous-espèce, par exemple), il faut toujours mettre ce mot entre guillemets.

Ce plumage correspond à des individus immatures, théoriquement des oiseaux qui sont dans leur deuxième année civile (2nd Calendar Year selon la terminologie anglaise), autrement dit des spécimens que l'on peut aussi qualifier de 1^{er} été. Les récentes recherches (White & Kehoe, 2001) ont montré que la réalité est plus complexe et qu'il est très difficile, voire impossible, de déterminer l'âge d'une Sterne pierregarin en se basant sur les caractéristiques de son plumage. Il n'en demeure pas moins que de tels individus sont rares en Europe car la grande majorité d'entre eux demeurent en Afrique (la Sterne pierregarin ne niche qu'à l'âge de 3 ans, soit lorsqu'elle a atteint son second été). On découvre de temps à autre des pierregarins "*portlandica*" sur le littoral atlantique : citons ainsi l'observation de plusieurs oiseaux durant tout le mois de juin 2002 (jusqu'à 5 individus le 13 juin) à proximité de la colonie de l'île de Béniguet dans l'archipel de Molène (Finistère). Ce qui est très rare, tant par la durée du séjour que par le nombre d'individus. Parfois certains spécimens se risquent dans l'intérieur des terres : par exemple à Beaulieu (Aube) le 2 juillet 1983 (Sibley, 1985) ou à Strasbourg le 7 juin 1985 (Muselet & Dronneau, 1985). L'oiseau tourangeau, observé à la même période que les individus de Béniguet, participait donc d'un événement inhabituel. Qui est peut-être d'ailleurs en passe de devenir une habitude, comme en témoigne l'observation faite par Alain Fossé et Matthieu Vaslin le 3 juin 2003 : 5 "*portlandica*" à la lagune du Dain à Bouin (Vendée).

Cette donnée a été homologuée par le CHD 37.

REMERCIEMENTS



Merci à P. J. Dubois et à A. Fossé pour leur aide dans la recherche de documentation.

Merci à S. J. White et à P. Yésou pour les précieux renseignements qu'ils m'ont aimablement transmis.

Sterne pierregarin *Sterna hirundo* en plumage dit « *portlandica* », Saint Cyr-sur-Loire, 17 juin 2002 (Pierre Cabard).

BIBLIOGRAPHIE

- DUBOIS P. J., LE MARECHAL P., OLIOSSO G., YESOU P. (2000). Inventaire des Oiseaux de France. Avifaune de la France métropolitaine; Nathan, Paris : 205-206.
- GRANT P. J., SCOTT R. E. et WALLACE D. I. M. (1980). Further notes on the *portlandica* plumage of Terns. In Sharrock, Frontiers of Bird Identification, McMillan : 110-113.
- MUSELET D., DRONNEAU C. (1985). Observation d'une Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*) en plumage portlandica à Strasbourg. Sternes continentales, Actes des "Journées sur les Sternes continentales", 20-21 juin 1985, Orléans, Frapec : 221.
- OLSEN K. M., LARSSON H. (1995). Terns of Europe and North America. Chr. Helm, Londres.
- SCOTT R. E., GRANT P. J. (1980). Uncompleted moult in *Sterna* terns and the problem of identification. In Sharrock, Frontiers of Bird Identification, McMillan : 89-95.
- SIBLET J. P. (1985). Observation dans l'Aube d'une Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*) en plumage portlandica. Sternes continentales, Actes des "Journées sur les Sternes continentales", 20-21 juin 1985, Orléans, Frapec : 219-220.
- WHITE S. J., KEHOE C. V. (2001). Difficulties in determining the age of Common Terns in the field. *British Birds*, 94 : 268-277, June 2001.

Pierre Cabard
21 rue Claude Thion
37000 TOURS

Premières preuves de nidification du Chevalier guignette *Actitis hypoleucos* en Touraine

Julien PRESENT

INTRODUCTION

Le Chevalier guignette *Actitis hypoleucos* est une espèce au statut bien connu dans le bassin de la Loire : c'est un migrateur très commun au printemps et en été. Le val de Loire constitue d'ailleurs une étape migratoire d'importance internationale pour l'espèce avec plusieurs dizaines de milliers d'individus par an. C'est également un hivernant assez rare (quelques dizaines d'individus présents en val de Loire moyen).



Par ailleurs, tous les ans, des individus sont notés au mois de juin, souvent considérés comme des estivants non nicheurs. En effet, la nidification du Chevalier guignette est surtout connue en amont du bassin de la Loire qui héberge plus de 40% des nicheurs français avec des densités comptant parmi les plus élevées d'Europe.

Malgré tout, chaque année des indices de nidification sont recueillis çà et là dans notre département : parades en mai-juin un peu partout, individus perchés alarmant, ainsi qu'un accouplement le 19/06/99 à Mosnes.

Il convient de signaler par ailleurs que la nidification du Chevalier guignette a été prouvée il y a quelque temps (1988) en Anjou (Leray & Beaudoin, 1988) et encore récemment, à Montsoreau (1993), à seulement 2 km de l'Indre-et-Loire.

Le printemps 2002 est marqué par un niveau d'eau anormalement bas, particulièrement propice au stationnement des Limicoles et à la nidification du Chevalier guignette, dont le milieu de prédilection est le suivant : rivières de moyenne montagne, où alternent les passages en eau courante et dormante. Ce type fluvial instable est marqué par des courants et des niveaux variables, formant et reformant des îles de galets, et des régimes de crues rajeunissant régulièrement les modelés des cours d'eau, permettant de conserver sur leur rive une végétation clairsemée (Rocamora & Yeatman – Berthelot, 1999) .

LES SITES DE NIDIFICATION EN TOURAINE

I- Rochecorbon

Le 21 juin 2002, je me rends à Rochecorbon au lieu dit Saint Georges, qui accueille une colonie de sternes florissante. C'est alors que j'aperçois brièvement un Chevalier guignette adulte accompagné d'un très jeune poussin, qui est pourtant déjà une parfaite réplique miniature de ses parents autant physiquement que sur le plan du comportement. L'observation ne dure que quelques secondes et bien vite le jeune oiseau rentre se cacher dans les épais fourrés de l'île après que l'adulte ait émis son cri d'alarme caractéristique.

Le biotope est le suivant : une petite île de taille moyenne (+/- 2000 m²) dont le centre est recouvert d'une épaisse saulaie vieille de quelques années seulement (aucun arbre ne dépasse les 3 mètres).

Les rives quant à elles sont en pente douce et parfaitement dépourvues de végétation, ce qui permet la reproduction des Sternes naine et pierregarin *Sterna albifrons* et *S. hirundo* et du Petit gravelot *Charadrius dubius*, tandis qu'en migration sont présents les Chevaliers aboyeurs et culblanc *Tringa nebularia* et *T. ochropus*, et parfois le Grand Gravelot *Charadrius hiaticula* ou le Bécasseau variable *Calidris alpina*.

Plusieurs éléments déterminants peuvent avoir influencé le chevalier guignette dans le choix du site :

- La présence d'une épaisse végétation au centre de l'île permettant de dissimuler la couvée puis les poussins.
- La présence de rives dégagées, recouvertes par des galets ou de petits graviers, abritant toute une microfaune très riche de petits invertébrés, nourriture de prédilection du Chevalier guignette.
- L'inaccessibilité de l'île à d'éventuels prédateurs. En effet, cette île est située dans le chenal principal de la Loire et reste complètement isolée de la rive droite et de l'île aux Vaches, et ce même en période d'étiage.

II- Nazelles-Négron

L'île de Négron est une grande île située contre la rive droite de la Loire et séparée de celle-ci par un long bras d'eau assez étroit et souvent à sec en été. Ce bras d'eau est propice au stationnement de divers oiseaux d'eau

dont certains prestigieux : Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus*, Héron pourpré *Ardea purpurea*,... De part et d'autre du bras d'eau, on trouve tantôt un rivage plat et dégagé (plages de galets ou de sable) et tantôt un rivage abrupt et encombré par la végétation : joncs, petits saules.

Le 13 juillet, tandis que j'observais un castor à l'entrée de son terrier, j'entends un « tsiit tsiit » strident à proximité, provenant d'un guignette en état d'alerte. Je découvre alors un adulte qui marche sur une plage sableuse en pente, à environ 1,50 mètre de l'eau, ce qui lui permet d'avoir une vue panoramique sur les environs. Juste au bord de l'eau, je distingue 2 puis 3 jeunes poussins en train de se nourrir sous l'œil protecteur de l'adulte.

Ce dernier est extrêmement nerveux et tout est prétexte à des cris d'alarmes pratiquement ininterrompus. Le passage d'une bondrée en vol entraîne un repli stratégique rapide vers le couvert végétal, tout proche, d'une berge plus abrupte et plus encombrée de végétaux.

3 jours plus tard j'aurai l'occasion de revoir exactement au même endroit un adulte, accompagné d'un seul poussin cette fois.

III- Autres sites

La nidification du chevalier guignette a pu être prouvée ou suspectée sur plusieurs autres sites ligériens :

- Prouvée :
 - A la Chapelle-sur-Loire : 2 juvéniles à peine volants sont observés le 29/07
- Suspectée :
 - A Saint Patrice le 9/05 : 2 couples paradent (Y. Guenescheau).
 - A Chargé le 22/06 : 1 adulte décolle du milieu d'une île buissonneuse à plus de 10 mètres de l'eau, puis cercle en alarquant au dessus de l'île
 - A Lussault-sur-Loire en juin, 1 adulte est levé au centre d'une île de galets à plusieurs dizaines de mètres de l'eau, puis se repose très près tout en alarquant.
 - A La Ville aux Dames le 26/06 : 1 oiseau avec un comportement très territorial : alarme en permanence et chasse systématiquement les autres guignettes présents qui s'aventurent près de son petit îlot rocheux.

On peut donc estimer raisonnablement qu'au moins 5 couples ont niché cette année dans le val de Loire tourangeau, le chiffre réel étant sans doute supérieur à 10 couples compte tenu que le nombre de sites favorables à la nidification du guignette est inversement proportionnel au nombre de personnes qui prospectent ces zones en juin-juillet !

CONCLUSION

Au vu des connaissances actuelles, il n'est pas exagéré de penser que le Chevalier guignette pourrait être trouvé nicheur tous les ans en Indre-et-Loire, si toutefois les observateurs prêtaient une attention plus grande aux manifestations vocales des adultes, et notamment au cri d'alarme pourtant bien caractéristique.

J'ajouterai pour finir que la mise en évidence d'une population de Chevalier guignette en Touraine, si marginale soit-elle par rapport aux bastions de l'espèce en France, n'en n'est pas moins importante car on compte seulement 900 couples de Chevaliers guignettes dans notre pays. Chaque nouvelle donnée de nidification possède donc son importance, non seulement au niveau local, mais également à l'échelle nationale.

Il serait donc souhaitable qu'une prospection plus poussée, pourquoi pas dans le cadre d'une enquête menée par la LPO Touraine, soit mise en place dans les années à venir, tout comme cela se fait pour les autres nicheurs rares de Touraine.

BIBLIOGRAPHIE

- DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSSO G. & YESOU P. (2000). Inventaire des oiseaux de France métropolitaine. Nathan, Paris.
- LERAY V., BEAUDOIN J. Cl. (1988). Nouvelles acquisitions pour l'avifaune nicheuse de la Loire angevine en 1987 et 1988 : le Chevalier guignette *Actitis hypoleucos* et le Goéland leucophaée *Larus cachinnans michahellis*. Bull. Gr. Angevin Ét. Orn., 19 (42) : 46-50.
- ROCAMORA G., YEATMAN-BERTHELOT D. (1999). Oiseaux menacés et à surveiller en France. S.E.O.F. / L.P.O., Paris.

Julien Présent
13 rue de Rancé
37270 Vêretz

Hivernage d'une Oie à bec court *Anser brachyrhynchus* à Rillé (Indre et Loire) durant l'hiver 2002 – 2003

Nidal Issa

INTRODUCTION

Le 13/12/2002, J-M. Thibault observait, parmi une troupe d'une centaine d'Oies cendrées *Anser anser* signalées 3 jours auparavant, la présence d'une Bernache nonnette *Branta leucopsis* et d'une Oie à bec court *Anser brachyrhynchus* immature au lac de Rillé, en Indre-et-Loire. Il s'agissait de la 2^{ème} mention de cette espèce pour le site et de la 3^{ème} mention en Indre-et-Loire. Occasionnelle dans notre département, l'Oie à bec court l'est tout autant à l'échelle du pays et elle est classée à ce titre parmi les espèces soumises à Homologation Nationale. L'oiseau stationnera sur le site, en compagnie d'environ 80 Oies cendrées et de la Bernache nonnette, auxquelles elle semblait « appariée », pendant un mois et demi, jusqu'au 27/01/2003, dernière date d'observation, constituant ainsi la première mention d'hivernage « complet » de cette espèce en Touraine. Signalons la découverte le même jour d'un autre individu, immature également, en Vendée, mais qui ne se sera pas observé plus de quelques jours.

STATUT

L'Oie à bec court est un hivernant et un migrateur occasionnels en France. C'est une espèce régulièrement observée (presque chaque année) mais un peu plus fréquente lors des vagues de froid. Le nombre de mentions et d'individus varie donc d'une année à l'autre en fonction des aléas climatiques. Présente principalement le long des côtes de la Manche, proches des sites traditionnels d'hivernage et de l'Atlantique (Finistère, Vendée, Charente-Maritime), elle est plus rarement observée à l'intérieure des terres où elle devient très occasionnelle. Il n'existe donc pas de pattern bien défini des arrivées en France, celles-ci s'effectuant en fonction des vagues de froid, entre fin décembre et début mars (P.J. Dubois & al.).

DISTRIBUTION

L'Oie à bec court niche sur les falaises et les hauts plateaux de la toundra.

Il existe deux populations dans la partie subarctique du Nord Ouest. La population d'Islande et du Groenland oriental hiverne en Ecosse et en Angleterre. Toute la population du Spitzberg migre très tôt vers la côte danoise de la Mer du Nord en passant par la Scandinavie, en longeant majoritairement la côte norvégienne. De là, elle traverse en octobre la baie d'Héligoland puis arrive à sa zone d'hivernage principale en Frise aux Pays-Bas (qui accueille parfois la quasi totalité de la population du Spitzberg), ainsi qu'en Flandre belge.

MENTIONS PRECEDENTES EN INDRE ET LOIRE

Il existe deux précédentes mentions d'Oies à bec court en Indre-et-Loire :

- 75 individus durant l'hiver 1962 – 1963. Cet hiver a été marqué dans l'Hexagone par l'afflux de centaines d'oiseaux, 700 ayant au total été comptabilisés.
- 1 les 10 et 11/03/88 au lac de Rillé (J. Deberge & T. Girard).

DISCUSSION

L'arrivée d'une Oie à bec court mi-décembre intervient dans un contexte particulier qui a vu l'arrivée en Indre-et-Loire d'un important afflux d'Anatidés et d'Oies. Pour exemple, à Rillé, les effectifs de Sarcelles d'hivers *Anas crecca* sont passés de 200 à un millier d'individus (record du site), le Canard chipeau *Anas strepera* de 1 à 56 et le Canard siffleur *Anas penelope* de 39 à 244 (record de l'année). Une autre Oie à bec court était trouvée le même jour en Vendée. Ces deux observations sont restées néanmoins marginales, rapportées à l'échelle nationale, aucune autre observation ou signe d'afflux d'Oies à bec court n'ayant été enregistrée à cette période sur le territoire français, pas même dans les régions du Nord de la France, proches des aires d'hivernages belges et hollandaises de l'espèce. 26 Oies à bec court ont bien été notées dans le Nord-Pas de Calais, le 16/11/2002 en vol nord-est au Clipon, remontant vers la Belgique en rétro-migration (C.Gruwier & B.Paepegaey comm. pers.), sans qu'un lien puisse être établi entre ces deux phénomènes, très probablement indépendants l'un de l'autre. L'oiseau de Rillé, pour le plaisir de nombreux observateurs qui se sont déplacés, parfois de loin (coche, quand tu nous tiens ☺), a séjourné pendant 45 jours sur le site, ce qui constitue la première donnée d'hivernage en Indre-et-Loire.

BIBLIOGRAPHIE

- BARTHEL P.H. (1995). Identification des oies grises du genre *Anser*. *Ornithos* 2 - 1 : 27- 41.
- CRAMPS S. & SIMMON S. K.E.L (eds.) (1982). *The Birds of the Western Palearctic*. Vol. I. Oxford University Press, Oxford.
- DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSO G. & YESOU P. (2000). *Inventaire des oiseaux de France métropolitaine*. Nathan, Paris.



Oie à bec court *Anser brachyrhynchus* immature, Lac de Rillé, 18 décembre 2002 (Sophie Reverdiau).

Nidal ISSA
16, rue Azay le Rideau
37300 Joué les Tours
nidal_issa@voila.fr

LE P'TIT GRAV'

2002

- **Synthèse des observations pour l'année 2002 en Indre-et-Loire**
- **Rapport du Comité d'Homologation Départemental 37 en 2002**
- **Création d'un Comité de suivi des Migrateurs Rares en France**
- **Observation d'une Mouette de Franklin en Indre-et-Loire**
- **Résultats de l'enquête Pie-grièche écorcheur en Indre-et-Loire en 1999**
- **Première observation d'un Pluvier fauve le 11 septembre 2000 au lac de Rillé**
- **Observation d'un probable Pouillot de Hume à Tours en décembre 2000**
- **Observation en Touraine d'une Sterne pierregarin en plumage dit "portlandica"**
- **Premières preuves de nidification du Chevalier guignette en Touraine**
- **Hivernage d'une Oie à bec court à Rillé durant l'hiver 2002 – 2003**